

REGLEMENTATION CHALLENGE VTT JEUNES 2025

Conditions de participation

Le challenge départemental VTT jeunes est ouvert aux enfants de 6 à 17 ans licenciés UFOLEP uniquement. Il est organisé par les clubs en 3 manches minimum et est composé de 3 ou 4 épreuves (ex : cross-country, trial, maniabilité etc.)

Les enfants seront répartis en 5 groupes d'âges :

- 6/8 ans
- 9/10 ans
- 11/12 ans
- 13/14 ans
- 15/16 ans

Ils se verront attribuer, à chaque saison et dès la 1^{ère} épreuve, un numéro de dossard qu'ils devront conserver jusqu'au classement général final. Aucun numéro ne pourra être remis en service après défection.

Charge à chaque club de fournir les plaques de cadre à leurs participants, ainsi que la liste nominatives associée. *Les chiffres doivent être lisibles de loin (de préférence noirs sur fond blanc). Les plaques doivent être fixées par-dessus les gaines.*

Classements

1) CLASSEMENT PAR MANCHE

Chaque participant se verra attribuer un bonus de 15 points par manche pour sa participation.

A l'issue de chaque manche un classement sera mis en place par addition des points marqués à chaque épreuve. Les points correspondront au barème suivant :

Cas particuliers :

- 1) Si un participant abandonne une seule épreuve il est positionné sur la dernière place de cette épreuve
- 2) Si pour un participant toutes les épreuves sont "Abandonnées" mais qu'il a au moins pris le départ d'une épreuve ce dernier se voit attribué 50 points de moins que le dernier participant de sa catégorie avec un minimum de 1 point.

Place	Point	Ecart
1	200	-30
2	170	-30
3	140	-20
4	120	-10
5	110	-5
6	105	-5
7	100	-5
8	95	-5
9	90	-5
10	85	-3
11	82	-3
12	79	-3
13	76	-3
14	73	-3
15	70	-3
16	67	-3
17	64	-3
18	61	-3
19	58	-3
20	55	-3
21	52	-3
22	49	-3
23	46	-3
24	43	-2
25	41	-2
26	39	-2

27	37	-2
28	35	-2
29	33	-2
30	31	-2
31	29	-2
32	27	-2
33	25	-2
34	23	-2
35	21	-2
36	19	-2
37	17	-2
38	15	-2
39	13	-2
40	11	-2
41	9	-1
42	8	-1
43	7	-1
44	6	-1
45	5	-1
46	4	-1
47	3	-1
48	2	-1
49	1	-1

2) CLASSEMENT GENERAL

Le classement général final s'obtient par l'addition des points marqués sur les manches du calendrier de la saison. Les jeunes qui auront participé à au moins une manche seront néanmoins classés au général.

Barème des Pénalités (sauf cross-country)

Ces barèmes de pénalités sont à la discrétion de l'organisateur en fonction des spécificités des ateliers proposés.

Dans tous les cas, l'organisateur s'engage à communiquer, le jour même de l'épreuve et à l'ensemble des participants, le barème de ces pénalités. Celui-ci devra aussi être détaillé aux Arbitres des épreuves ainsi qu'au gestionnaire des résultats de la journée.

Récompenses

La remise des récompenses se fera après de la dernière manche du challenge. Ces récompenses concernant l'ensemble des participants aux épreuves du Challenge et plus particulièrement aux 3 premiers de chaque catégorie fille/garçons.

Sur les manches du challenge, un goûter sera offert par l'organisateur afin de partager un moment de convivialité.

Engagements

La liste des engagés devra être fourni pour la 1^{ère} manche au club recevant 8 jours avant la manifestation.

Pour les autres manches, toute modification devra être signalée aux clubs au moins 8 jours avant.

Outils ORGANISATEURS

Vous trouverez ci-dessous quelques informations destinées à vous aider à préparer vos circuits et parcours afin de respecter le rythme et les capacités des enfants/jeunes en fonction de leur âge.

Franchissements sur les épreuves de Maniabilité et Trial :

L'utilisation de pédales automatiques est fortement déconseillée sur ce type d'épreuve. Les pédales plates sont préférables.

- Enfants de 6 à 8 ans : Franchissements en enroulé uniquement, pas de marches à « sauter ». Hauteur maximale d'un obstacle en enroulé de 10 cm.
- Enfants de 9 et 10 ans : Franchissements limité à des marches de 15 cm à descendre. Les marches montantes doivent être aménagées de façon qu'elle ne dépasse pas 5 cm à monter.
- Enfants de 11 et 12 ans : Franchissements limités à des marches inférieures à 20 cm.

- Jeunes de 13 et 14 ans : Franchissements limités à des marches inférieures à 40 cm.
- Jeunes de 15 et 16 ans : Franchissements limités à des marches inférieures à 60 cm.

Epreuves dites de « DESCENTE » : Ouvertes à partir de la catégorie 11-12 ans.

Pour le XC, la réglementation nationale s'applique :

Catégories d'âges	Dénivelé	Durée maximale	Distance maximale
6 – 8 ans	Pas ou peu de dénivelé	15 à 20 minutes	4 kms maximum
9 – 10 ans	Peu de dénivelé	15 à 20 minutes	4 kms maximum
11 – 12 ans	150 mètres maximum	25 minutes maximum	7 kms maximum
13 – 14 ans	200 mètres maximum	35 minutes maximum	9 kms maximum
15 – 16 ans	500 mètres maximum	60 minutes maximum	20 kms maximum

Règles générales :

Sur l'ensemble des épreuves, dans le cas où plusieurs jeunes réalisent en même temps un parcours, celui-ci devra prévoir que les concurrents ne puissent ni se croiser, ni se gêner de quelque manière que ce soit.

Sur les épreuves de XC, des échappatoires doivent impérativement être prévues pour éviter les zones techniques qui pourraient ne pas être à la portée d'un jeune participant, par exemple en raison de son expérience (débutants).

N'oublions pas qu'au travers de ces épreuves l'esprit qui doit nous animer est celui d'une éducation par le sport permettant à nos jeunes de s'exprimer au travers d'une passion sportive dans le respect des règles et des autres.